



Compte rendu de la réunion du Groupe de travail du CDAS du 16 mai 2022

Le groupe de travail avait pour ordre du jour :

- 1 - C.A.L. : Crédit d'Actions Locales
- 2 - F.I.L. : Fonds d'Innovation Locale
- 3 – Questions diverses

1 – Le Crédit d'actions Locales

Les crédits d'actions locales ont été augmentés, suite au reversement par les Services Généraux du surplus de chèques cadeaux non utilisés en 2021 par les collègues d'un montant de 26 060,52€. Un certains nombres de dépenses avaient déjà été adoptés dans l'attente du reversement des crédits, auxquelles s'ajouteront deux sorties :

- Rallye des services à Montmartre par équipes de 5 à 10 personnes animées par 5 comédiens pour une durée de 2 heures.
- Exposition MACHU PICCHU du 16 avril au 4 septembre 2022
Lien : <https://www.expo-machupicchu.fr/>

En conséquence, il reste à ce jour un solde de 8 900 € pour des actions à programmer d'ici la fin de l'année. L'ensemble des Organisations Syndicales se sont prononcées pour la conservation de ce budget dans l'attente des retours sur les mini-colos sachant que l'année dernière, un certains nombres d'enfants n'avaient pas pu en bénéficier faute de place.

Concernant les mini-colos, un des prestataires a répondu concernant une prestation montagne, et non une prestation mer conséquence, l'offre de séjour sera réduite cette année, le catalogue devrait être édité et distribué dans les semaines à venir.

2 – Fonds d'Innovation Locale

Une dotation supplémentaire, peut être obtenue au titre du fonds d'innovation locale en proposant aux services généraux des projets à caractères innovants concernant l'action sociale, son accès, par un plus grand nombre d'agent·e·s.

Le groupe de travail a retenu deux pistes de réflexion :

- Intégration des nouveaux agent·e·s : avec pour objectif de créer du lien entre les nouveaux arrivants des différentes directions.
- Aide à la parentalité : avec pour objectif de créer un espace d'échange pour les agent·e·s

3 – Questions diverses :

Cantine : le sujet de la cantine Argonne a été évoqué suite au constat de certains collègues d'une baisse de subvention, la déléguée départementale à l'action sociale, nous a informés qu'il s'agissait d'une augmentation de tarif du prestataire et que la subvention serait rehaussée dans les quinze jours à venir.

Représentant le syndicat CGT : Frédéric GUERET (DGFIP) – Stéphane TRICOT (DGFIP) – LECOMBAT MINANDE Marie-Christina (DGFIP) - Alice LOISEAU (Centrale FINANCES)

Lien vers l'action sociale Paris :
http://dfp750.intranet.dgfip/action_sociale/action_sociale_maj_octobre2017.htm